



Asbl Action et Recherche culturelles – Verviers (A.R.C-Verviers)

Constitution d'une réserve de recrutement d'ouvriers (h/f) à temps plein

Descriptif de l'emploi

Sous la supervision et la responsabilité du responsable du service « Petits Travaux » de l'asbl ARC-Verviers et de l'ouvrier adjoint, les activités principales de l'ouvrier consisteront à :

A. Assurer, dans le cadre des demandes d'intervention des bénéficiaires :

1. des travaux de rénovation, réparation et d'aménagement intérieur

A titre d'exemple, l'ouvrier pourra être amené à réaliser les travaux suivants :

- Plomberie (ex. : changer un robinet, réparer des tuyauteries, installer une décharge...)
 - Sanitaire (ex. : changer une chasse d'eau, placer une douche ou un évier, ...)
 - Electricité (ex. : changer une prise ou des interrupteurs, placer des luminaires, ...)
 - Revêtement de sol ou mural (ex. : déposer, poser ou remettre un revêtement de sol ou mural (carrelage, faïence, parquet, lambris, plinthes...)
 - Maçonnerie (ex. : préparer un béton, placer des pavés, effectuer des petites réparations de joint, ...)
 - Peinture (ex. : réparer un mur, préparer les supports (mur, boiserie...), appliquer les couches de peinture intermédiaires et de finition. Détapisser...)
 - Tapissage (ex : détapisser, effectuer la pose et les raccords de papier peint et de fibre de verre, ...)
2. des travaux de jardinage (Tondre une pelouse, tailler des haies, débroussailler, collecter et évacuer des déchets verts)
 3. le déneigement et saupoudrage de sel de trottoirs

B. Prendre en charge :

1. la préparation et le chargement des matériaux, les outils et les machines adéquats nécessaires à l'exécution du travail ;
2. le nettoyage, l'entretien et le rangement du matériel.

La liste ci-dessus comprend les tâches de l'emploi. Cependant, il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée. L'ouvrier peut être amené à effectuer d'autres activités dans le cadre de son emploi.

Profil requis

- Posséder des connaissances et/ou compétences techniques en plomberie, chauffage, électricité, revêtement de sol,
- Faire preuve d'organisation, d'initiative, de polyvalence et de flexibilité
- Savoir travailler en équipe et avoir l'esprit d'entraide au sein du service « Petits Travaux »
- Pouvoir communiquer avec les collègues, les supérieurs hiérarchiques et les bénéficiaires
- Respecter les horaires et des consignes
- Manipuler des charges

Conditions d'admission

- Détenir au minimum le Certificat de l'Enseignement Secondaire Inférieur (C.E.S.I.) ou assimilé
- Justifier d'une expérience minimale de 2 ans d'expérience dans les 5 dernières années en tant qu'ouvrier d'entretien du bâtiment ou dans un métier du secteur de la construction qui vous a permis l'acquisition d'une certaine polyvalence
- Disposer d'un passeport APE
- Détenir le permis de conduire de type B est un atout

Contrat

- Contrat à durée déterminée avec possibilité de reconduction.
- Horaire : 38 heures/semaine
- Intervention dans les frais de déplacements privé du domicile au lieu de travail
- Intervention dans les frais d'entretien des vêtements de travail
- Possibilités de formation

Comment postuler ?

Une lettre de candidature ainsi que le CV complet doivent être adressés à Mr DELHEZ Marc (Responsable du service)

- par courrier, à l'adresse suivante : ARC-Verviers, Place Général Jacques 16 à 4800 Verviers ou
- par courriel : recrutement@arc-verviers.be